



Centre de Recherche et d'Action sur les Droits
Économiques Sociaux et Culturels

Cité COSEPI, Ngor Almadies - Dakar, Sénégal.

Téléphone : 33 865 05 44 - E-mail : contact@cradesc.org - Site web : www.cradesc.org

Termes de référence

Recrutement d'un expert ou d'un cabinet pour la conception et la mise en place d'une plateforme numérique des producteurs de la Zone des Niayes

I. Le contexte

Le Centre de Recherche d'Action sur les Droits Économiques, Sociaux et Culturels (CRADESC) est un think-tank et une organisation de droit sénégalais qui travaille exclusivement pour la reconnaissance, le respect et la protection des droits économiques, sociaux et culturels. Il se positionne comme un centre de recherche et d'actions sur les législations et les politiques publiques en Afrique de l'Ouest francophone et au Sahel.

Le CRADESC ambitionne d'être un think-tank aux compétences reconnues sur les droits économiques, sociaux et culturels au Sénégal et en Afrique de l'Ouest, par le caractère innovant et pertinent de ses recherches, la qualité de son expertise et ses capacités avérées de plaider et d'animation d'un dialogue constructif en faveur de ces droits.

Pour en savoir plus : <https://cradesc.org> et/ou <https://www.facebook.com/cradesc/>

II. Contexte et justification

Le Centre de Recherche et d'Action sur les Droits Économiques, Sociaux et Culturels (CRADESC) met en œuvre le projet de redynamisation des organisations de producteurs pour l'inclusion des femmes et des jeunes dans le développement de l'économie sociale et solidaire des Niayes. Cette initiative vise à renforcer les organisations paysannes des Niayes à travers leur structuration, la protection de leurs droits fonciers, le renforcement de leurs capacités techniques et l'amélioration de l'accès au financement en contribuant à l'inclusion des personnes vivant avec un handicap, des femmes et des jeunes. En effet, la zone des Niayes joue un rôle stratégique dans l'approvisionnement des marchés urbains en produits maraîchers et contribue de manière significative à la sécurité alimentaire, à la création d'emplois ruraux et à l'amélioration des revenus des producteurs.

Dans cet élan, le CRADESC appuie les acteurs de l'économie sociale et solidaire de cette zone à travers plusieurs actions structurantes, notamment avec la création du Cadre de Concertation et de Développement des Niayes. Ce cadre qui constitue le bras politique des acteurs du monde agricole des Niayes, permet de défendre les intérêts et les droits communs des communautés locales ainsi que la promotion du développement socio-économique de la zone. Cette dynamique est aussi accompagnée par la création de dix sociétés coopératives dont la finalité essentielle est d'atteindre des objectifs de production et de commercialisation contrôlées en prenant en charge progressivement l'ensemble des fonctions qu'exige le développement harmonieux de la communauté. Ces sociétés coopératives, en tant que bras économique des organisations de producteurs des Niayes, sont



regroupées autour d'une faîtière qui joue un rôle d'interface entre les organes dirigeants et les partenaires au développement dans l'optique de stimuler leurs actions au service des populations locales.

Néanmoins, malgré cette dynamique des acteurs de l'économie sociale et solidaire des Niayes, les producteurs et OP font face à plusieurs défis liés notamment à :

- la gestion administrative et organisationnelle des membres ;
- le suivi des activités agricoles et des performances économiques des exploitations ;
- la gestion des stocks, des intrants et des circuits de commercialisation ;
- la traçabilité des productions et la planification des cultures ;
- la disponibilité d'informations géographiques fiables sur les exploitations agricoles.

Ainsi, dans un contexte de transformation numérique du secteur agricole et afin d'améliorer la gouvernance, la productivité et la commercialisation des productions agricoles, le CRADESC entend mettre en place une plateforme numérique des producteurs et organisations de producteurs des Niayes.

III. Objectifs de la mission

2.1. Objectif général

Développer une plateforme numérique intégrée et évolutive dénommée « **Mbay Diaay** », destinée aux producteurs et Organisations de Producteurs des Niayes, permettant de faciliter la gestion administrative, agronomique, économique et commerciale des exploitations agricoles tout en intégrant un système d'information géographique pour le suivi des parcelles.

2.2 Objectifs spécifiques

La mission vise notamment à :

- Concevoir une architecture fonctionnelle et technique de la plateforme ;
- Développer une application mobile et/ou web accessible aux producteurs et aux OP ;
- Mettre en place une base de données centralisée et sécurisée ;
- Intégrer un Système d'Information Géographique (SIG) permettant la cartographie et le géo-référencement des parcelles ;
- Faciliter le suivi technico-économique des exploitations agricoles ;
- Permettre aux OP, notamment les sociétés coopératives, d'améliorer la gestion interne et la commercialisation des productions ;

IV. Les tâches spécifiques

Au terme de la mission, les résultats suivants sont attendus :

1. Une architecture technique et fonctionnelle de la plateforme numérique validée par les parties prenantes.
2. Une plateforme numérique opérationnelle « **Mbay Diaay** » développée et testée.
3. Une base de données structurée des producteurs et des parcelles agricoles.
4. Une cartographie géoréférencée des parcelles et des systèmes de production.
5. Des modules de gestion intégrés et fonctionnels.
6. Un manuel d'utilisation et d'administration de l'application.
7. La formation des utilisateurs et administrateurs (OP, techniciens, gestionnaires).
8. Un rapport final de mission incluant les recommandations pour l'évolution future de l'outil.

Description des modules de la plateforme numérique

L'application « **Mbay Diaay** » devra être conçue selon une architecture modulaire permettant d'ajouter de nouvelles fonctionnalités au fil du temps.

Les principales fonctionnalités de la plateforme sont relatives à :

- La **gestion administrative** (base de données des adhérents, enregistrement des organisations de producteurs, gestion des réunions et assemblées, gestion des documents administratifs etc.) ;
- La **gestion commerciale** (stocks et intrants, financements, suivi des crédits et remboursement, suivi des ventes et transactions, suivi des marchés et prix agricoles, etc.) ;
- La **gestion du compte d'exploitation** (enregistrement des charges de production, revenus agricoles, suivi socio-économique des exploitations, génération de rapports économiques, etc.) ;
- La **gestion agronomique** (planification des campagnes, gestion des calendriers culturaux, prévision de production, suivi de l'itinéraire cultural, prévision, technique culturale etc.) ;
- Un **Système d'information géographique** (géoréférencement des parcelles, analyse spatiale des cultures, visualisation des exploitations sur cartes interactives, etc.).

Rôle du cabinet ou de l'expert

Le cabinet ou l'expert recruté devra notamment :

Phase 1 : Analyse et conception

- analyser les besoins des producteurs et des OP ;
- identifier les fonctionnalités prioritaires ;
- élaborer l'architecture technique de l'application ;
- Proposer la technologie la plus adaptée (mobile, web, hybride).

Phase 2 : Développement

- concevoir l'interface utilisateur ;
- développer les différents modules ;
- mettre en place la base de données ;
- intégrer le système SIG.

Phase 3 : Tests et validation

- effectuer les tests techniques ;
- réaliser des tests avec les utilisateurs ;
- corriger les dysfonctionnements.

Phase 4 : Déploiement et formation

- déployer l'application ;
- former les utilisateurs ;
- assurer un accompagnement technique.

V. Les livrables de la mission

Les livrables comprennent :

1. Rapport de démarrage de la mission
2. Document d'architecture technique et fonctionnelle
3. Prototype ou maquette de l'application
4. Version bêta de l'application

5. Version finale de l'application
6. Base de données des producteurs et parcelles
7. Manuel d'utilisation
8. Rapport final de mission.

Profil de l'expert recherché

Le cabinet ou l'expert devra disposer des compétences suivantes :

- expertise en développement d'applications mobiles et web ;
- expérience en systèmes d'information agricoles ;
- expertise en Systèmes d'Information Géographique (SIG) ;
- expérience dans la gestion de bases de données agricoles ;
- compétences en UX/UI design ;
- Expérience en digitalisation du secteur agricole ou rural.
- Une expérience en Afrique de l'Ouest ou au Sénégal constituerait un atout majeur.

VI. Durée de la mission

La durée estimée de la mission sera de trois **(3) mois**, couvrant les différentes phases notamment la conception, le développement, le déploiement et la formation.

VII. Méthode de sélection

La sélection du cabinet ou de l'expert se fera sur la base :

- de la proposition technique y compris méthodologie proposée (60%)
- de l'expérience et des références similaires (30%)
- de la proposition financière (20%)

VIII. Soumission des offres

Les cabinets ou experts intéressés devront soumettre :

- une **offre technique détaillée** ;
- une **offre financière** ;
- les **références de missions similaires** ;
- les **CV des experts clés**.

Les offres doivent être envoyées à recrutement@cradesc.org avant le 19 juin 2026.